

EPR Hainaut-Brabant wallon Lâcher de vitesse en région de Mons



En vitesse, l'*Entité Provinciale Réunie Hainaut-Brabant wallon* programme, en 2022, neuf lâchers au total. Focus ce jour sur le quatrième intervenant dans la série de dossiers les présentant : le lâcher de la région de Mons qui englobe « *Le Renouveau* », « *Bierghes* » (Brabant wallon) et « *Petit-Enghien* ». Ce présent document a été « *construit* » à partir d'informations, délivrées par la fédération après avoir été contrôlées par le comité de l'EPR.

Structure du lâcher. Neuf sociétés corroborent au lâcher à savoir par ordre alphabétique :

- « *Le Progrès* », Bierghes
- « *Le Ramier* », Blaugies
- « *L'Entente* », Braine-le-Comte
- « *Le Progrès* » Ghlin
- « *Les Vainqueurs* », Herchies
- « *Le Rapide* », Masnuy-Saint-Jean
- « *Les Rapides sans Peur* », Petit-Enghien
- « *L'Alliance Colombophile Sillienne* », Silly
- « *Le Carrier Bleu* », Soignies

Il faut savoir.

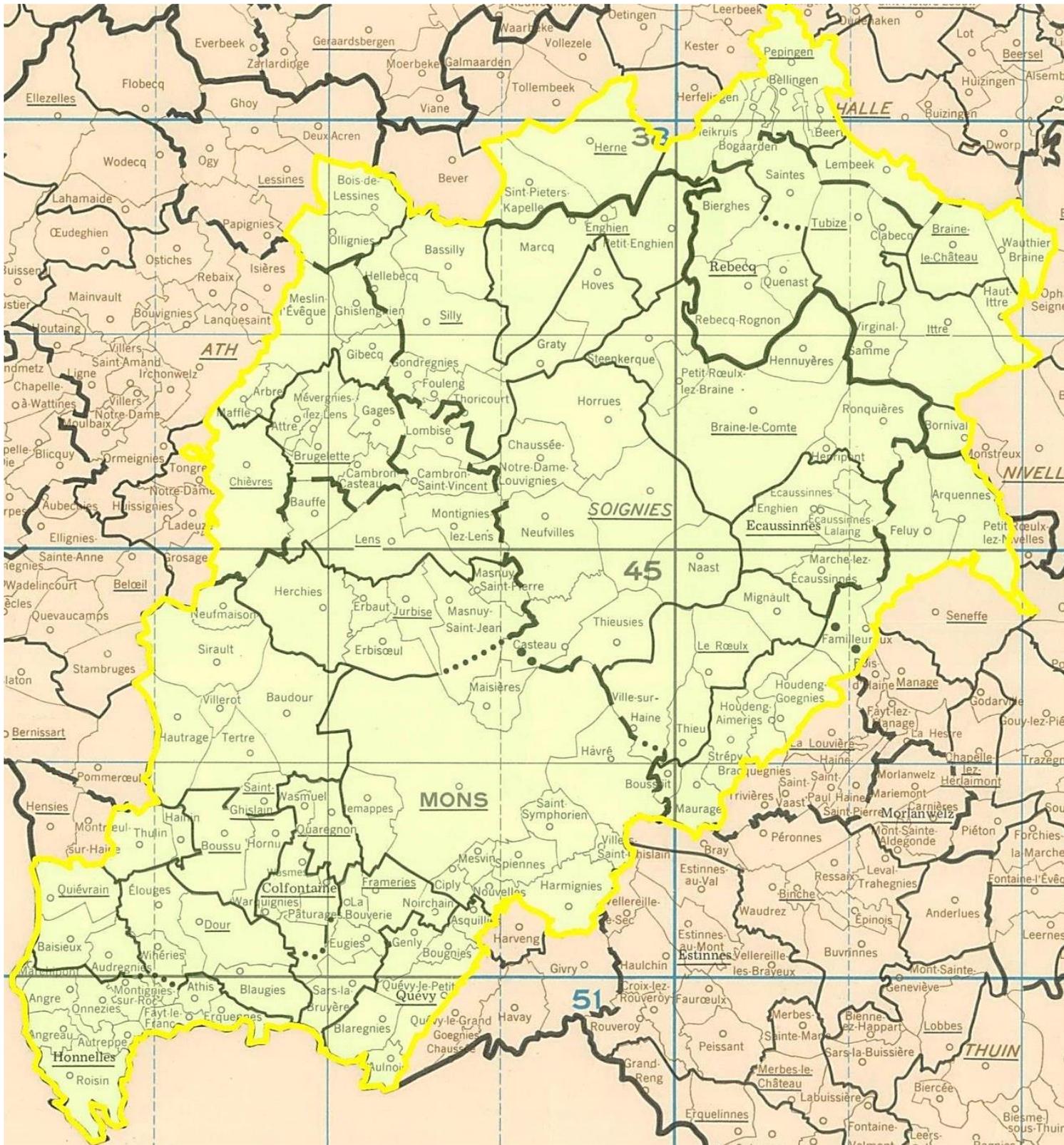
Les sociétés de Bierghes, Blaugies, Braine-le-Comte, Ghlin, Herchies, Masnuy, Silly et Soignies constituent l'« *Association Le Renouveau-Bierghes* ». « *Petit-Enghien* », solitaire, dispose d'un statut particulier. En d'autres termes, deux composantes sont recensées dans le lâcher montois qui n'établit aucun résultat général et n'exige pas de comité spécifique.

Carte du lâcher.

Le pourtour du lâcher est déterminé par 49 communes à savoir Roisin, Angreau, Angre, Marchipont, Baisieux, Quiévrain, Thulin, Hautrage, Sirault, Neufmaison, Chièvres, Maffle, Meslin-l'Evêque, Ollignies, Bois-de-Lessines, Bassilly, Sint-Pieters-Kapelle, Herne, Heikruis, Bogaarden, Pepingen, Beert, Lembeek, Braine-le-Château, Wauthier-Braine, Haut-Ittre, Ittre, Bornival, Arquennes, Feluy, Familleureux, Houdeng-Goegnies, Houdeng-Aimeries, Strépy-Bracquengnies, Maurage, Havré, Villers-Saint-Ghislain, Harmignies, Nouvelles, Asquillies, Bougnies, Quévy-le-Petit, Aulnois, Blaregnies, Sars-la-Bruyère, Blaugies, Erquennes, Fayt-le-Franc, Autreppe.,

Toutes les communes reprises dans le périmètre ainsi délimité sont admises.

Modifications apportées dans le rayon par rapport à 2021. La zone de participation 2022 est une reconduction textuelle de celle de 2021.



Zoom sur les deux ententes constituantes autonomes.

« Association Le Renouveau-Bierghes »

Structure. Comme dit plus haut, huit sociétés composent l'association à savoir pour rappel et par ordre alphabétique :

- « *Le Progrès* », Bierghes
- « *Le Ramier* », Blaugies
- « *L'Entente* », Braine-le-Comte
- « *Le Progrès* » Ghlin
- « *Les Vainqueurs* », Herchies
- « *Le Rapide* », Masnuy-Saint-Jean
- « *L'Alliance Colombophile Sillienne* », Silly
- « *Le Carrier Bleu* », Soignies

Il faut savoir.

Les huit sociétés, sur toutes les étapes de vitesse (Maissemy, Niergnies, Noyon, Ecoeu et Pont-Sainte-Maxence), proposent **un résultat général commun** classé par trois assorti de trois résultats de doublages distincts (deux classés par trois et un par deux) opérationnels sur la totalité de la saison. « *La Collégiale* » en constitue un premier réservé aux sociétés de Braine-le-Comte, Masnuy-Saint-Jean et Nivelles. « *L'Espoir* » un deuxième proposé aux amateurs des sociétés de Blaugies, Ghlin, Herchies et Silly. « *Bierghes* », le seul à classer par deux, concrétise à lui seul le troisième.

Les pigeons pour le port ne sont pas acceptés. Seule la zone de participation de l'épreuve générale est présentée, celles des trois doublages ne le sont pas.

Le pourtour de la zone de participation 2022 est délimité par 50 communes à savoir Roisin, Angreau, Angre, Marchipont, Baisieux, Quiévrain, Thulin, Hautrage, Sirault, Neufmaison, Chièvres, Maffle, Meslin-l'Evêque, Ollignies, Bois-de-Lessines, Bassilly, Marcq, Enghien, Petit-Enghien, Heikruis, Bogaarden, Pepingen, Bellingen, Lembeek, Braine-le-Château, Wauthier-Braine, Haut-Ittre, Ittre, Bornival, Arquennes, Feluy, Familleureux, Houdeng-Goegnies, Houdeng-Aimeries, Strépy-Bracquagnies, Maurage, Havré, Villers-Saint-Ghislain, Harmignies, Nouvelles, Asquillies, Bougnies, Quévy-le-Petit, Aulnois, Blaregnies, Sars-la-Bruyère, Blaugies, Erquennes, Fayt-le-Franc, Autreppe..

Toutes les communes reprises dans le périmètre ainsi délimité sont admises.

Modifications apportées dans le rayon par rapport à 2021. La zone de participation 2022 est une reconduction textuelle de celle de 2021.

Comité :

- Steenhaut André, Bassilly, président
- Reingaerd Ludmila, Bassilly, secrétaire
- Hogne Francis, Braine-le-Comte, trésorier.

« Groupement des Quatre »

Structure.

La société « *Les Rapides sans Peur* », de Petit-Enghien, constitue à elle seule le reliquat du « *Groupement des Quatre* » proposant, les années antérieures, principalement des étapes de petite vitesse. En 2022, la tendance est reconduite dans cette région comme l'atteste l'itinéraire introduit à la fédération qui reprend six Maissemy, neuf Noyon, deux Ecoeu et cinq Pont-Sainte-Maxence. Dans la réalité, le « *Groupement des Quatre* » est quasi une enclave de « *L'Association Le Renouveau-Bierghes* » car seules trois communes du Brabant flamand (Beert, Herne et Sint-Pieters-Kapelle), reprises par « *Les Rapides sans Peur* » apportent une note divergente. Il propose un général classé par deux, autorise, à partir de 2022, la possibilité de jouer manuellement ou à l'électronique. Une carte de membre est obligatoire pour participer au groupement.

Les pigeons pour le port ne sont pas acceptés.

Le pourtour de la zone de participation 2022 est délimité par 18 communes à savoir Silly, Bassilly, Sint-Pieters-Kapelle, Herne, Heikruis, Bogaarden, Pepingen, Beert, Lembeek, Braine le Château, Ittre, Ronquières, Braine-le-Comte, Naast, Soignies, Chaussée-Notre-Dame-Louvignies, Horrues, Graty.

Toutes les communes reprises dans le périmètre ainsi délimité sont admises.

Modifications apportées dans le rayon par rapport à 2021. La zone de participation 2022 est une reconduction textuelle de celle de 2021.

Comité :

- Deboyer Joseph, Petit-Enghien, président
- Peeters Serge, Enghien, secrétaire
- Claes Frans, Heikruis, trésorier.